

Infos sur les COMPTEURS LINKY (mars 2016)

Bonjour à toutes et à tous,

Vous êtes probablement avertis-es de la nocivité et du danger des ondes électromagnétiques, Wifi antennes-relais et tous objets connectés, d'autant que la presse a récemment parlé du cas de Marine Richard¹, une journaliste devenue électro sensible qui vient d'obtenir la reconnaissance de son handicap.

ERDF va installer très prochainement des compteurs électriques connectés dits „intelligents“ **LINKY**, qui rayonneront par **CPL (Courants Porteurs en Ligne) avec intrusion d'ondes électromagnétiques dans toute l'installation électrique des appartements, des immeubles ou des maisons, transformant chaque appareil et tous les câbles électriques en véritables antennes-relais.**

Un autre compteur communicant pour le gaz, **GAZPAR** est également prévu, ainsi qu'un compteur communicant individuel pour **l'eau froide** et même pour **l'eau chaude** dans les immeubles à chauffage collectif (ce dernier étant assorti d'une **amende de 1500 euros en cas de refus** !)

Ces compteurs connectés générateurs d'ondes ont été refusés par l'Allemagne, la Belgique, et l'Autriche, et sont en train d'être démontés en Californie suite à des scandales sanitaires et à des procès. (Les ondes ont déjà provoqué des tumeurs cérébrales et des leucémies y compris chez les enfants et l'Alzheimer précoce). Depuis le 31 mai 2011 les radiofréquences qu'émet le **LINKY** sont officiellement reconnues **cancérogènes possibles**² par le *Centre International de Recherche sur le Cancer* (CIRC) qui dépend de l'*Organisation Mondiale de la Santé* (OMS).

Mais ce n'est pas tout, à cause des radiofréquences injectées dans les circuits électriques et les câbles prévus pour transporter uniquement les basses fréquences de l'électricité à 50 hertz, les compteurs **LINKY** provoquent des **incendies et des pannes** : téléviseurs, ordinateurs, matériels professionnels chez les commerçants.³

Avec le système **LINKY** des sociétés privées (opérateurs d'effacement) éteindront à distance nos appareils électriques lors des pointes de consommation.

Mais ces compteurs **LINKY** sont **obsolètes**, conçus en 2007, à l'époque où les smartphones n'existaient pas, ils sont énergivores (ils consomment de l'électricité) en informatisant toute la distribution d'électricité, ils rendront la France vulnérable au **piratage, au cyber-terrorisme au black-out**, ils permettent la **surveillance généralisée** de la population en transmettant à tout instant les données de consommation électrique de chaque logement de sorte que l'on peut savoir à distance si le logement est vide ou occupé. Les logements connectés seront la cible idéale des cambrioleurs.

De plus, pour le fonctionnement de ces compteurs 700 000 antennes-relais GPRS supplémentaires seront installées à hauteur d'homme, augmentant encore „l'électro smog“ actuel (brouillard électromagnétique ambiant)

ERDF veut aller très vite : 500 000 compteurs vont être changés dans les prochaines semaines. Le coût de l'opération est estimé à CINQ MILLIARD D'EUROS que vont empocher ERDF et les autres sociétés qui se partagent le gâteau de **LINKY**, cet argent proviendra de l'augmentation de nos factures (notamment de l'augmentation de l'abonnement)

Au Québec TOUTES LES FACTURES ONT AUGMENTÉ après le remplacement de 9 millions de compteurs classiques par des compteurs „intelligents“.

Il est donc primordial que les copropriétés ou l'ensemble des locataires les refusent pour éviter ces rayonnements de radiofréquences et de micro-ondes à hauteur d'homme et pour cela, que nous décidions de protéger nos placards électriques par des serrures efficaces pour en contrôler l'accès et conserver nos compteurs actuels.

150 000 patients-tes électro-hypersensibles sont officiellement reconnus-es en Suède pour huit millions d'habitants, soit 2 % de la population et il n'y a aucune raison que ce ne soit pas proportionnellement pareil en France, soit 1 220 000 Français-es touchés-ées, dont certains-es n'identifient pas encore la cause de leurs maux.

PS1 : Les Assurances refusent définitivement d'assurer tout risque lié aux champs électromagnétiques et ce depuis 2001 (voir document en ligne)

PS2 : La première mesure de prudence reconnue est déjà de revenir chez soi au filaire ou au câble (utiliser un téléphone avec fil, couper la wifi la nuit et quand vous êtes absent-e de chez vous, éloigner les enfants des tablettes)

Sites d'information révélant les graves inconvénients du Linky :

<http://www.santepublique-editions.fr> (lien vers un film sur le linky tourné au Québec)

<http://www.next-up.org/NewsOfTheWorld/2015.php#1> (plusieurs petites vidéos explicatives en ligne)

<http://www.robindestoits.org>

<http://www.criirem.org/autres-emetteurs/linky-erdf-mesures-independantes> (Basé au Mans)

<http://www.priartem.fr>

<http://reporterre.net/Linky-le-compteur-qui-va-augmenter-notre-exposition-aux-ondes-electro>

<http://www.france4.fr/emissions/on-n-est-plus-des-pigeons/enquete/linky-le-compteur-qui-fait-polemique> 462425

<https://blogs.mediapart.fr/pierre-lassalle/blog/110316/kit-de-refus-compteur-linky>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Linky>

signé : MAQUIS NDDL - 11 Mars 2016

Sites vérifiés par Brigitte.Cassigneul@gmail.com et 06-37-33-43-71 le 19 mars 2016 – à diffuser largement

1 http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/08/25/premiere-reconnaissance-en-justice-d-un-handicap-du-a-l-electrosensibilite_4736299_3244.html

2 http://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208_F.pdf

3 <http://lesmoutonsenrages.fr/2016/01/17/105-000-compteurs-intelligents-retires-au-canada-apres-8-incendies/>